

# Priorités SANTÉ

7

**Championnat Tabado,**  
la prévention par le jeu

10

**Sport santé :**  
l'initiative de la MSP  
de Castellane

14

**Fredon :**  
des îlots de fraîcheur  
pour les collectivités



**DOSSIER**

**HPV : LES ENJEUX DU  
DÉPLOIEMENT DE LA  
VACCINATION**

# SOMMAIRE

NUMÉRO 66 - MAI JUIN JUILLET AOÛT 2023



3

## DOSSIER

HPV : les enjeux du déploiement de la vaccination

## Actualités

7

### Rester en bonne santé tout au long de sa vie

- **Jeunes** La prévention par le jeu avec Tabado
- **25 / 65 ans** Démarches territoriales de santé : mieux se connaître pour mieux travailler ensemble
- **25 / 65 ans** Les maisons de santé, acteurs clés de la prévention des cancers

10

### Sport / Santé

Programme sport, santé, sourire avec la MSP de Castellane

11

### Bien vieillir

ETP : un programme de prévention des chutes chez les personnes âgées à risque à Nice

12

### Accès aux droits/accès aux soins

- CPTS Cerebellum, comme une idée de partages
- Santé : Intermed agit auprès des invisibles

14

### Collectivités et promotion de la santé

- Fredon PACA : aider les collectivités à mettre en place des îlots de fraîcheur

15

### Portrait

Maëlle Fraysse, éco-ambassadrice, l'écologie chevillée au corps

16

### Outil

www.mouskit.org : le kit pédagogique de lutte contre le moustique tigre

17

### Espace CRES

Retrouvez toute l'actualité du CRES

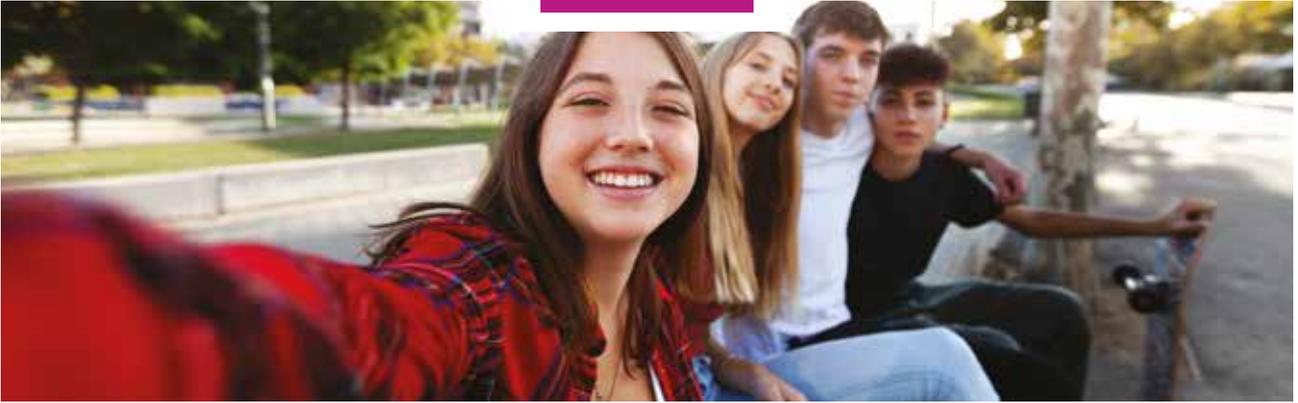
18

### Les écrits

Bilan de santé en école maternelle « Eval Mater » : un outil de dépistage des troubles neurodéveloppementaux et sensoriels de l'enfant. Un article de Marie Jardin, chargée d'études à l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### Priorités Santé

Bulletin d'information du Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, 178 Cours Lieutaud - 13006 Marseille **Directeur de la publication** Professeur Pascal AUQUIER, Président **Rédacteur en chef** Noura PAYAN, Directrice **Comité de rédaction** Représentants de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur (Département prévention et promotion de la santé, Département santé environnement, Service communication) et du CRES **Rédaction** Lisbeth FLEUR Responsable de la communication, CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur, Isabel SOUBELET, Hélène FOXONET, Natacha LE-MINH, Christel SANTACREUX Journalistes **Conception graphique** HappyFall.fr : 06 68 95 19 34 **Impression** Sud Light Production, Marseille. Tirage : 7 000 exemplaires / N° 66 - Mai / Juin / Juillet / Août 2023 **Périodicité** : 3 numéros par an **N°ISSN** : 1628-2884 **Date du dépôt légal** : 28 juin 2004. Pour recevoir gratuitement Priorités Santé, Merci d'indiquer vos coordonnées postales par mail : lisbeth.fleur@cres-paca.org ou par téléphone : 04 91 36 56 95 / CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur 178, Cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE / www.cres-paca.org



@Adobestock

## HPV : LES ENJEUX DU DÉPLOIEMENT DE LA VACCINATION

**La couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus humains (HPV) reste encore faible en France, avec une moyenne de 48% chez les filles et 9% chez les garçons. Elle est en deçà en région. La décision du gouvernement de généraliser la vaccination pour les élèves de 5<sup>ème</sup> dès la rentrée 2023 pourrait changer la donne.**

Les infections à papillomavirus humains (HPV) sont fréquentes et se transmettent à l'occasion des contacts sexuels. Environ 8 femmes sur 10 sont exposées à ces virus au cours de leur vie. En général, leur corps parvient à éliminer les infections à HPV mais il arrive que celles-ci persistent et provoquent des lésions, majoritairement au niveau du col de l'utérus. Ces lésions peuvent évoluer vers un cancer plusieurs années plus tard.

Chaque année en France, 6400 nouveaux cas de cancers sont liés aux papillomavirus humains (HPV). Dans la majorité des cas, les cancers liés à l'infection par les HPV concernent le col de l'utérus (44% soit environ 3000 cas par an, causes de 1000 décès), de l'anus (24%) et l'oropharynx (22%). Si les cancers concernent en majorité les femmes, un quart touche également les hommes.

La vaccination contre les infections à papillomavirus (HPV) prévient jusqu'à 90% des infections HPV à l'origine de des cancers. Le Pr Daniel Floret, de l'Université Claude Bernard-Lyon1 et vice-président de la commission technique des vaccinations à la Haute Autorité de santé, lors d'un webinar organisé par le CRES en mars dernier,

a rappelé que « *le vaccin HPV est le deuxième vaccin, après l'Hépatite B, qui protège contre le cancer, et qu'il est probablement l'un des vaccins les plus efficace existants* ».

Pourtant, en France, la couverture vaccinale reste faible et insuffisante pour prévenir la circulation du papillomavirus humain. En 2022, 47,8% pour une dose chez des filles âgées de 15 ans et 41,5% pour le schéma complet chez les filles âgées de 16 ans<sup>(1)</sup>. On est bien loin des objectifs nationaux fixés par la Stratégie nationale de santé sexuelle et du Plan cancer visant à vacciner 60% des adolescentes âgées de 11 à 19 ans en 2023 et 80% à l'horizon 2030.

Chez les jeunes garçons, le vaccin est recommandé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Objectif : freiner la transmission au sein de la population générale, mieux protéger les garçons et les hommes quelle que soit leur orientation sexuelle, mais aussi les filles et les femmes non vaccinées. Deux ans après cette recommandation, la couverture vaccinale chez les garçons progresse lentement : 12,8% pour la première dose à 15 ans, contre 6% en 2021.

### **Des patients mal informés et méfiants**

Comment expliquer ces chiffres, parmi les plus faibles d'Europe, alors que dans d'autres pays, comme le Royaume-Uni,

le Portugal, l'Australie ou le Mexique, la couverture vaccinale atteint plus de 80% ?

Selon une étude publiée par Santé publique France en septembre 2022<sup>(2)</sup>, les raisons de la non-vaccination sont multiples : craintes liées à la sécurité du vaccin et aux effets secondaires (20,4% des cas), déficit d'information et non proposition du vaccin par le médecin (10%), sentiment d'inutilité du vaccin (ne se considère pas à risque) pour 8% des cas. L'étude démontre aussi que la couverture vaccinale varie en fonction de critères sociodémographiques et notamment économiques. Car même si le vaccin est remboursé à 65% par l'Assurance maladie et que la part restante peut être prise en charge par la mutuelle complémentaire, l'avance des frais peut poser problème. Le suivi médical, l'accès aux soins et à l'information chez les populations les plus en situation de précarité expliquent aussi en partie ce phénomène.

Parmi les freins à la vaccination, l'Académie de médecine note également un manque de confiance chez certains professionnels de santé qui renoncent à proposer cette vaccination à leurs patients. Une étude conduite en 2019<sup>(3)</sup> confirme l'adhésion massive

<sup>(1)</sup> données Santé publique France, avril 2023

<sup>(2)</sup> [http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2022/24-25/pdf/2022\\_24-25.pdf](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2022/24-25/pdf/2022_24-25.pdf)

<sup>(3)</sup> Enquête menée par BVA, pour l'Institut national du cancer et la Haute Autorité de santé, en 2019 auprès de 300 médecins généralistes et de 2002 parents.

des médecins généralistes à la vaccination contre les HPV à 96%. Mais ils ne sont que 40% à la proposer systématiquement, dans la crainte d'un refus. Interrogés dans la même étude, les parents déclarent pourtant à 97% suivre toujours les recommandations de leur médecin sur le sujet de la vaccination. Pour 86% d'entre eux, le médecin est même la principale source d'information sur la vaccination contre les HPV.



« Avec une couverture vaccinale adéquate, la maladie provoquée par les HPV pourrait être totalement éradiquée en Europe dans les années à venir. »

Malgré le consensus scientifique, la défiance à l'égard du vaccin HPV reste encore présente. Selon une étude pour la Ligue contre le cancer réalisée en avril 2022<sup>(4)</sup>, 31% des parents ne sont pas convaincus de l'intérêt de la vaccination HPV pour les filles, une proportion qui monte à 35% concernant les garçons ; 51% des parents ne se sentent pas bien informés sur les risques liés à ces virus. Et 65% des parents interrogés, opposés ou non au vaccin HPV, craignent que leur enfant développe une maladie ou un effet secondaire graves. Des résultats qui démontrent les incompréhensions existantes sur les infections à HPV et les vaccins.

#### Une efficacité du vaccin démontrée

La vaccination contre les infections à HPV a pourtant fait ses preuves. Introduite dans de nombreux pays dans le monde depuis les années 2006/2007, elle est

aujourd'hui recommandée dans 147 pays pour les filles, 47 pour les garçons, et plus de 100 millions d'enfants et d'adolescents ont été vaccinés.

L'efficacité est aujourd'hui démontrée sur la réduction du nombre de lésions précancéreuses. L'Australie, pays pionnier, a démarré en 2007 son programme de vaccination dans les écoles (vaccin quadrivalent) pour les filles de 12-13 ans, et l'a étendu en 2013 aux garçons. Le nombre de personnes infectées par les HPV à l'origine de cancers du col de l'utérus a diminué grâce à la vaccination, passant de 22,7% en 2005-2007 à 1,5% en 2015 chez les jeunes femmes de 18-24 ans.<sup>(5)</sup>

Efficace sur les lésions précancéreuses, le vaccin l'est aussi sur le risque de cancer du col de l'utérus. En Suède, en 2020, une étude réalisée sur 1,6 million de femmes montre une réduction du risque de cancer du col de l'utérus de 63% chez les femmes vaccinées, et de 88% chez les jeunes filles vaccinées avant l'âge de 17 ans<sup>(6)</sup>. En Angleterre, le programme de vaccination a quasiment éliminé le cancer cervical chez les femmes nées après le 1<sup>er</sup> septembre 1995.<sup>(7)</sup>

L'OMS estime qu'avec une couverture vaccinale adéquate, la maladie, provoquée par un virus HPV dans plus de 9 cas sur 10, pourrait être totalement éradiquée en Europe dans les années à venir.

Quant aux effets secondaires, souvent évoqués pour expliquer la réticence des parents, plusieurs travaux montrent qu'il n'y a pas de lien entre le vaccin et le développement de maladie auto-immunes. En France, l'ANSM et l'Assurance Maladie ont réalisé une étude nationale entre 2008 et 2013 portant sur une cohorte de 2,2 millions de jeunes filles âgées de 13 à 16 ans<sup>(8)</sup>. Seule une augmentation du risque de syndrome de Guillain-Barré après vaccination HPV apparaît probable, avec « des conséquences limitées (1 à 2 cas pour 100.000 filles vaccinées) compte tenu de la rareté de la maladie ».

## La Région Sud s'engage pour faciliter la vaccination des lycéens



Dans le cadre du Plan Cancer régional 2022-2027, le Président de la Région Sud, Renaud Muselier, a annoncé un dispositif complémentaire à celui de l'Etat, un rattrapage vaccinal entre 15 et 19 ans. « Nous avons une opportunité historique, et donc une vision : éradiquer une maladie qui progresse, le cancer du col de l'utérus. J'engage la collectivité régionale en soutien et en complément du dispositif de vaccination pour les élèves de 5<sup>ème</sup> en constituant un « deuxième rideau » pour favoriser la vaccination de nos lycéens ».

Concrètement, dès la rentrée de septembre 2023, le Pass Santé Jeunes sera renforcé d'un « coupon-vaccination » spécifique pour accompagner financièrement les élèves qui veulent se faire vacciner. Ils pourront se rendre sur la plateforme unique du Pass pour bénéficier notamment d'une première consultation chez un médecin capable de prescrire le vaccin.

Ce dispositif sera accompagné d'une grande campagne de communication et de sensibilisation sur le papillomavirus et la vaccination dans tous les lycées de la région.

### La vaccination en milieu scolaire, un levier efficace ?

Les pays avec un taux de couverture vaccinale élevé ont généralement mis en place une vaccination en milieu scolaire. Une expérimentation a été menée en ce sens durant deux ans dans la région Grand-Est. Une série d'actions a été initiée, à destination des professionnels de santé (actions de formation et d'information), mais aussi des adolescents et des parents. En milieu scolaire, une intervention au sein de collèges était organisée avec une consultation des carnets de vaccination et une mise à jour des statuts vaccinaux

<sup>(4)</sup> Etude exclusive OpinionWay pour la Ligue contre le cancer Perception des Français quant à la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) : un constat alarmant, avril 2022

<sup>(5)</sup> Arbyn M, & al. Prophylactic vaccination against human papillomaviruses to prevent cervical cancer and its precursors. Cochrane Database of Systematic Reviews 2018

<sup>(6)</sup> HPV Vaccination and the risk of Invasive Cervical cancer - The New England Journal of Medicine - 2020

<sup>(7)</sup> The effects of the national HPV vaccination program in England, UK, on cervical cancer and grade 3 cervical intraepithelial neoplasia incidence : a register-based observational study - Lancet - 2021

<sup>(8)</sup> Vaccins anti-HPV et risque de maladies auto-immunes : étude pharmaco-épidémiologique. <https://ansm.sante.fr/actualites/vaccination-contre-les-infections-a-hpv-et-risque-de-maladies-auto-immunes-une-etude-cnamts-ansm-rassurante-1>

identifiés, soit en dirigeant les familles vers leur médecin traitant, soit en organisant un second passage pour la réalisation de la vaccination au sein de l'établissement directement. Hors milieu scolaire, un courrier était adressé aux parents d'adolescents de 11 à 14 ans non vaccinés rappelant l'intérêt de la vaccination et la possibilité d'obtenir le vaccin gratuitement dans le cadre de ce dispositif.

Après deux ans, les résultats sont encourageants. La couverture vaccinale des jeunes est passée de 9% à 27% la première année et de 14% à 31% la deuxième. Parmi les enfants qui n'étaient pas vaccinés, 24% ont pu bénéficier d'une protection vaccinale lors de la première année d'expérimentation en 2020-2021 et 21% en 2021-2022. Au total, 43% des parents ont accepté la vaccination dès réception du courrier (74% milieu scolaire, 29% hors milieu scolaire).



Fort de cette expérimentation, le gouvernement a décidé, dès la rentrée 2023, de proposer la vaccination HPV aux élèves de 5<sup>ème</sup> dans tous les collèges de France. Le pilotage du dispositif sera mené par les ARS en région, comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur où l'organisation de la campagne est en cours avec l'Education nationale.

Une décision qui va dans le bon sens selon le Pr Floret, pour qui « l'obtention d'une couverture vaccinale acceptable nécessite la mise en place d'un véritable programme de vaccination et la mobilisation de tous les acteurs. En cela, la récente décision du gouvernement représente un progrès décisif. »



## Provence-Alpes-Côte d'Azur : une couverture vaccinale inférieure à la moyenne nationale

La couverture vaccinale contre les infections à HPV chez les jeunes filles reste faible dans la région avec une couverture vaccinale à 40 % pour une dose chez les filles âgées de 15 ans (cohorte 2007) et 34% pour le schéma complet chez les filles âgées de 16 ans (cohorte 2006). Elle est inférieure au niveau national et parmi les plus faibles de France métropolitaine, notamment dans les Alpes de Haute-Provence (31% pour 1 dose et 29% pour 2 doses).\*

Toutefois, la comparaison des couvertures vaccinales 1 dose chez les jeunes filles de 15 ans entre 2015 et 2022 (nées respectivement entre 2000 et 2007) montre une progression de la couverture vaccinale de 25 points. Cette progression était relativement homogène suivant les départements, à l'exception de la couverture vaccinale dans les Hautes-Alpes qui a augmenté de 35 points. Depuis l'abaissement de l'âge de la vaccination à 11 ans en 2015, la couverture vaccinale n'a cessé de progresser.

Chez les garçons, la couverture vaccinale à 15 ans reste faible dans la région avec 9% des garçons nés en 2007 qui ont initié leur schéma vaccinal, contre 6 parmi ceux nés en 2006.

La vaccination HPV a fait l'objet cette année de la priorité régionale de la Semaine européenne de la vaccination, fin avril 2023, ce qui s'est traduit par la mise en place de nombreuses actions de sensibilisation par les partenaires.

\* Source : <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/provence-alpes-cote-d-azur-et-corse/documents/bulletin-regional/2023/vaccination-en-paca.-bulletin-de-sante-publique-avril-2023>

### Couvertures vaccinales contre les papillomavirus humains (au moins 1 dose) à 15 ans chez les jeunes filles nées en 2007, et (2 doses) à 16 ans chez les jeunes filles nées en 2006, Provence-Alpes-Côte d'Azur, données au 31/12/2022

Zone géographique	Au moins 1 dose, à 15 ans (Cohorte 2007) (%)	2 doses, à 16 ans (Cohorte 2006) (%)
04 - Alpes-de-Haute-Provence	31,4	28,8
05 - Hautes-Alpes	43,2	37,7
84 - Vaucluse	42,3	34,6
13 - Bouches-du-Rhône	39,9	34,3
83 - Var	43,1	36,3
84 - Vaucluse	34,9	30,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40,3	34,3
France métropolitaine	48,8	42,4
France entière	47,8	41,5

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2022

## Recommandations du calendrier vaccinal 2023

- La vaccination est recommandée pour toutes les jeunes filles et pour tous les garçons âgés de 11 à 14 ans révolus
- Une co-administration du vaccin est possible avec le rappel diphtérie-tétanos-coqueluche-poliomyélite, le vaccin contre l'hépatite B et le vaccin contre le méningocoque de sérotype C
- Rattrapage 15-19 ans révolus dans les 2 sexes
- Toute vaccination doit être initiée avec Gardasil 9. Les vaccins ne sont pas interchangeables
- Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) : vaccination jusqu'à 26 ans
- Immunodéprimés : comme en population générale. Possible à partir de 9 ans (futurs transplantés).

## Couvertures vaccinales contre les papillomavirus humains (au moins 1 dose) à 15 ans chez les garçons nées en 2007, et (2 doses) à 16 ans chez les garçons nées en 2006, Provence-Alpes-Côte d'Azur, données au 31/12/2022

Zone géographique	Au moins 1 dose, à 15 ans (Cohorte 2007) (%)	2 doses, à 16 ans (Cohorte 2006) (%)
04 - Alpes-de-Haute-Provence	7,7	4,6
05 - Hautes-Alpes	11,6	5,4
84 - Vaucluse	9,1	5,7
13 - Bouches-du-Rhône	9,9	6,1
83 - Var	9,2	6,4
84 - Vaucluse	7,7	5,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9,3	5,9
France métropolitaine	13,1	8,7
France entière	12,8	8,5

Source : SNDS-DCIR, Santé publique France, données mises à jour au 31/12/2022



## BIBLIOGRAPHIE

### SITOGRAFIE

- **Vaccination info service.fr**  
<https://vaccination-info-service.fr/>
- **Mes vaccins.net**  
[www.mesvaccins.net/home/index.php](http://www.mesvaccins.net/home/index.php)
- **Ministère de la santé**  
<http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/>
- **Haute Autorité de santé (HAS) CTV**  
[https://www.has-sante.fr/jcms/c\\_2755844/fr/commission-technique-des-vaccinations#voirAussi](https://www.has-sante.fr/jcms/c_2755844/fr/commission-technique-des-vaccinations#voirAussi)
- **Institut national du Cancer (INCa)**  
<https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Facteurs-de-risque-et-de-protection/Agents-infectieux/Prevenir-les-cancers-lies-aux-HPV>
- **Replay du webinaire du 23 mars 2023 avec le Pr Daniel Floret**  
<https://www.cres-paca.org/publications-2/outils-pedagogiques-etudes-webinaires/webinaires-vaccination--les-replay-disponibles>
- **Infections à papillomavirus humains - Les 5 bonnes raisons de se faire vacciner**  
Santé publique France, 2023-03-17  
<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/vaccination/documents/depliant-flyer/infections-a-papillomavirus-humains-les-5-bonnes-raisons-de-se-faire-vacciner>
- **Guide pratique : la vaccination contre les cancers à papillomavirus humains, pour les filles et les garçons dès l'âge de 11 ans.**  
INCA, 2023-02  
[https://www.e-cancer.fr/content/download/457506/6923315/file/Depliant%20Vaccination%20HPV\\_148x210\\_DEPVACHPV23.pdf](https://www.e-cancer.fr/content/download/457506/6923315/file/Depliant%20Vaccination%20HPV_148x210_DEPVACHPV23.pdf)

### Articles

- HANGUEHARD Rémi, GAUTIER Arnaud, SOULLIER Noémie (et al.)  
**Couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus humain des filles âgées de 15 à 18 ans et déterminants de vaccination, France, 2021** BEH, n° 24-25, 2022-11-29, pp. 446-455  
[http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2022/24-25/pdf/2022\\_24-25.pdf](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2022/24-25/pdf/2022_24-25.pdf)
- THILLY Nathalie **PrevHPV : vers l'acceptabilité de la vaccination contre les papillomavirus humains**  
Factuel l'info de l'université de Lorraine, 2023-01-23  
<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/22244>

### Rapports

- **Vaccins anti-HPV et risque de maladies auto-immunes : étude pharmacoépidémiologique**  
ANSM, CNAMTS, 2015-09, 92 p.  
[http://www.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/documents/rapport\\_final\\_ANSM\\_Cnamts\\_vaccins\\_anti\\_hpv\\_-\\_Septembre\\_2015.pdf](http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/rapport_final_ANSM_Cnamts_vaccins_anti_hpv_-_Septembre_2015.pdf)
- **Vaccination contre les papillomavirus chez les garçons ; Synthèse de la recommandation**  
HAS, 2019-12, 6 p.  
[https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-12/fiche\\_synthese\\_de\\_la\\_recommandation\\_vaccinale\\_vaccination\\_contre\\_les\\_papillomavirus\\_chez\\_les\\_garcons.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-12/fiche_synthese_de_la_recommandation_vaccinale_vaccination_contre_les_papillomavirus_chez_les_garcons.pdf)
- LABRECHE Chérine, MAQUINGHEN Sylvie, MATIN DE CHAMP Carole (et al.)  
**Etude sur les leviers et les freins à la vaccination contre les papillomavirus humains**  
ORS Auvergne-Rhône-Alpes, 2022-05, 115 p.  
[http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/pdf/Rapport\\_HPV\\_Region.pdf](http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/pdf/Rapport_HPV_Region.pdf)

RESTER EN BONNE SANTÉ  
TOUT AU LONG DE SA VIE

Jeunes

## LA PRÉVENTION PAR *Le jeu*

Tabado, programme national d'aide à l'arrêt du tabac implanté dans les lycées professionnels, les Centres de formation des apprentis et les Maisons familiales rurales, fait l'objet chaque année d'un championnat inter-établissements. La MFR de Puylobier (Bouches-du-Rhône) fût l'heureuse lauréate du dernier challenge.



Protéger les jeunes du tabac n'est pas une chose évidente : « ils sont à l'âge où on se sent invincible, celui où on commence à consommer plutôt que celui où on s'arrête », constate Rodolphe Leroy, directeur de la MFR de Puylobier. Dans son établissement qui accueille 300 élèves en alternance, de la 4<sup>ème</sup> au BTS, avec une spécialité autour des services à la personne et la vente en animalerie, les élèves peuvent, depuis novembre 2021, rencontrer régulièrement Marie-Noëlle Schwartz, une infirmière addictologue présente sur place quasiment chaque semaine et avec qui ils peuvent parler et être écoutés en dehors des parents et de la communauté éducative. « Dès que j'ai été contacté par les organisateurs du projet, j'ai été emballé, se souvient le directeur. C'était beaucoup plus original et stimulant qu'une simple action de prévention ».

Le dispositif est à la fois porté sur l'individuel et sur le collectif. Après avoir été informés, par groupes, par des intervenants Tabado autour de la question du tabac, les élèves qui le souhaitent peuvent s'inscrire à des consultations in-situ puis à des ateliers motivationnels. « À l'issue de leurs entretiens avec l'infirmière-tabacologue, les jeunes fumeurs repartent directement avec un substitut nicotinique. Ils n'ont pas besoin d'ordonnance, précise le directeur de la MFR. Étant donné qu'en règle générale, ils sont dans l'ordre du « plus tard », cette immédiateté rend les choses plus faciles ».

Les grandes forces de Tabado résident aussi dans sa gratuité et dans son caractère ludique. En effet,

le programme fonctionne comme un jeu avec des points à gagner. « Dès le départ, nous avons obtenu un certain nombre de points parce que nous avons déjà mis en place des actions de sensibilisation et parce que nous n'avions pas de coin fumeur au sein de la MFR où les seules sorties autorisées sont entre midi et deux et de 20h à 20h15 » (pour les internes, ndlr). Malgré de telles restrictions, plus du quart des élèves de la MFR de Puylobier fume. Mais ce n'est pas une des pires situations ! On sait aujourd'hui que dans les lycées professionnels les jeunes fument deux fois plus que dans les filières générales : 47% de consommation quotidienne chez les uns, 22% chez les autres. Les inégalités sociales face au tabac sont clairement identifiées et « c'est là où il faut œuvrer », plaide Rodolphe Leroy, séduit par le fait que l'initiative Tabado se dirige vers des publics bien ciblés.

### Des élèves acteurs de la victoire

Le reste des points, ce sont les élèves qui les ont gagnés grâce à leur engagement et au soutien sans faille d'une animatrice référente au sein de l'établissement. Excités par l'aspect challenge, ils ont été très vite partie prenante et nombreux à vouloir rencontrer l'infirmière tabacologue. Ils ont même fait tout leur possible pour stimuler les enseignants à se porter eux aussi volontaires. Lauréats du Prix Tabado, ils ont remporté dix mille euros avec pour consigne que l'entièreté de cette somme soit dédiée à l'organisation d'une journée mémorable. C'est chose faite ! « Avec cet argent, nous sommes tous allés à La Ciotat pour expérimenter le paddle,

le canoé-kayak, la spéléologie, la randonnée aquatique et on a eu une superbe collation avec les services d'un traiteur. Vraiment, on a mis les petits plats dans les grands. Les jeunes en parlent encore ! On a planté une jolie graine dans leur tête », promet Rodolphe Leroy.

Ici et ailleurs, là où des actions Tabado sont menées, le taux de sevrage au tabac et au cannabis est deux fois supérieur à celui des autres établissements.



Le dispositif Tabado, qui fût expérimenté dès 2007, se déploie à présent en France entière grâce au financement du Fonds de lutte contre les addictions créé au sein de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie. Développé depuis 2018 par l'INCa (Institut national de lutte contre le cancer) dans 217 établissements dont 15 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce programme est chapeauté en région par la Fédération Hospitalo-Universitaire OncoAge, soutenue par le Centre hospitalier Universitaire de Nice.

### Contact

Tabado Games  
Kévin LLOYD-DOLBEY  
[lloyd-dolbey.k@chu-nice.fr](mailto:lloyd-dolbey.k@chu-nice.fr)

## DÉMARCHES TERRITORIALES DE SANTÉ : MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX *travailler ensemble*

La 3<sup>ème</sup> journée d'échanges régionale organisée le 25 avril à Marseille par le CRES, en partenariat avec l'ARS, a présenté les articulations et les collaborations entre les différentes démarches territoriales de santé en place dans la région. Un réel foisonnement au service de tous les usagers et les professionnels de santé.

Si de nombreuses structures cohabitent, comme les CPTS (Communautés pro-fessionnelles de santé), les Contrats locaux de santé (CLS), les Conseils locaux de santé mentale (CLSM) et les Ateliers santé ville (ASV), l'ensemble peut parfois donner l'impression d'un véritable « millefeuille » difficile à appréhender. « *Le but de cette journée est de favoriser la connaissance, la coopération et la collaboration de tous ces nouveaux espaces d'échanges, a rappelé Géraldine Tonnaire, directrice des politiques régionales de santé à l'ARS PACA. C'est une démarche en éternel mouvement qui s'inscrit dans le temps long et qui est à la jonction des besoins en constante évolution.* » Le but étant que chacun, avec ses spécificités, puisse répondre à l'échelle du territoire.

### Connaître les données de santé de son territoire

Dans un premier temps, Hélène Dumesnil, chargée d'études à l'Observatoire Régional de la santé (ORS) PACA a présenté les nouveaux portraits socio-environnementaux des départements de la région<sup>(1)</sup>. Elle a notamment précisé qu'ils étaient confrontés à plusieurs enjeux majeurs, à savoir la pollution atmosphérique, la vulnérabilité aux risques naturels (incendies de forêt et inondations) et l'habitat dégradé. Très densément peuplé (plus de 5 millions d'habitants, soit 8% de la population de la France métropolitaine), le territoire comptait 11,2% de personnes âgées de 75 ans ou plus en 2019 (vs 9,4% en France), et ce taux devrait atteindre 18,8% à l'horizon 2050. La région est aussi la 3<sup>ème</sup> plus pauvre de France avec de fortes inégalités sociales très marquées à Marseille, Avignon, Toulon,

Nice. Du côté de l'offre de soins, les professionnels de santé sont bien implantés (généralistes, infirmiers, orthophonistes, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens dentistes) mais la région est la 3<sup>ème</sup> de France avec le plus de médecins généralistes âgés de plus de 60 ans et plus. L'enquête montre également que 8% de la population réside à plus de 30 minutes du service d'urgences le plus proche et qu'en 2021 9,5% des assurés n'avaient pas de médecin traitant déclaré. Par ailleurs, des points de vigilance sont à surveiller, à savoir l'augmentation prévisible de la prévalence des maladies chroniques à l'horizon 2028 ; les cancers de la vessie (+ 6%) et de la plèvre (+ 13%) ; la participation aux dépistages des cancers et la couverture vaccinale moins élevées qu'en France.

### Articulations et complémentarités

La matinée a permis à Lilia Santana, chargée de développement à la Fabrique Territoires Santé (extension de la plateforme nationale de ressources Ateliers santé ville), de présenter les résultats d'une enquête exploratoire sur les démarches territoriales de santé et les CPTS. Plusieurs points ressortent de ce travail. On peut citer la question du découpage territorial, très sensible et qui peut représenter un point de blocage dans le déploiement des différents dispositifs et dans leur articulation ; les notions d'objectifs et de diagnostics qui nécessitent une acculturation ; la différence de fondement des moyens financiers selon les structures. Mais il existe des pistes pour lever les freins. « *Il est important de renforcer la communication, la collaboration dès le pré-projet d'une CPTS, d'accompagner*

*et de former les professionnels, de pérenniser et de distinguer les moyens humains et financiers* » a-t-elle souligné.

### Développer les échanges et agir collectivement

Un bel exemple de démarche territoriale en santé est celui du collectif Santé Vous Bien<sup>(2)</sup> qui a vu le jour fin 2020 sur le Pays d'Arles (vingt-neuf communes regroupées en trois intercommunalités, 175.000 habitants). Très dynamique, il a présenté ses multiples actions : rencontres trimestrielles, recherche de solutions pour des situations individuelles complexes, partage d'outils pour améliorer l'accompagnement des personnes (soins, logement, handicap...) et les conditions d'exercice des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux. Depuis 2021, il a initié des Forums santé. Après les soins de support en oncologie et la iatrogénie chez le patient âgé, le 3<sup>ème</sup> prévu avec la MSP de Châteaurenard en 2023 portera sur l'insuffisance cardiaque. Le collectif est aussi à l'origine de déjeuners interprofessionnels pour les libéraux qui sont l'occasion, à travers des cas complexes fictifs, de connaître les solutions disponibles sur le territoire. « *Travailler ensemble autour d'un projet commun, c'est plus sympa que de travailler tout seul dans son coin !* ». Et l'équipe est unanime, l'intelligence collective permet une meilleure prise en charge par les professionnels de santé et apporte plus d'efficacité aux parcours de soins des usagers du territoire.

*Contact*  
CRES PACA  
Tél. : 04.91.36.56.95

<sup>(1)</sup> [http://www.orspaca.org/sites/default/files/diaporama\\_essentiel\\_region.pdf](http://www.orspaca.org/sites/default/files/diaporama_essentiel_region.pdf)

<sup>(2)</sup> Le collectif comprend : 6 structures d'exercice coordonné (5 MSP et 1 CPTS) ; 2 Ateliers Santé Ville ; 1 pôle de prévention et d'éducation à la santé ; 1 plateforme de répit ; 5 dispositifs d'appui à la coordination (addiction, handicap, seniors et tous publics).



## Les maisons de santé, ACTEURS CLÉS DE LA PRÉVENTION DES CANCERS

Le CRES a développé durant deux ans un programme de prévention des cancers avec trois maisons de santé de la région, dans le cadre d'un financement de l'INCA. Zoom sur cette initiative qui combinait de la formation de professionnels, de la sensibilisation des patients, le relais des campagnes nationales et la mise à disposition de ressources.

Le CRES a déployé de 2020 à 2022 un projet financé par l'Institut national du cancer pour mettre en place des actions de prévention des cancers et de promotion de la santé dans des maisons de santé de la région. Trois se sont portées volontaires pour accueillir cette initiative : la MSP des Collines dans les Alpes-Maritimes (sur les sites du Rouret, Roquefort-les-Pins et Valbonne), la SISA MSP Valbelle dans le Var (sur les sites de Tourves et de la Celle), et la maison de santé de Digne-les-Bains dans les Alpes de Haute-Provence.

Hélène Milan, coordinatrice de ce projet au CRES, en rappelle l'origine : « ce qui a justifié cette action, c'est tout d'abord le fait que d'après l'INCA, 40% des cancers sont évitables si nous modifions nos comportements et nos modes de vie<sup>(1)</sup> ; c'est également l'avis du HCSP qui insiste dès 2018 sur l'importance des offreurs de soins de mettre en place des actions de prévention du cancer et de promotion de la santé dans les maisons de santé.<sup>(2)</sup> ; enfin, c'est le fait que le CRES accompagne déjà les maisons de santé de la région dans un programme de lutte contre les déserts médicaux financé par la Région ».

Ce programme a donc consisté durant 2 ans à engager les professionnels de ces maisons de santé, leurs patients et le public de leur territoire, dans une démarche de prévention des cancers intégrée dans le parcours de soins.

Les actions réalisées dans ce projet ont été les suivantes :

### 1. Des formations pour les professionnels des maisons de santé :

8 formations ont été organisées, sur différentes thématiques comme « cancer et nutrition », « utilisation de l'outil RPIB<sup>(3)</sup> en alcoologie et tabacologie », « entretien motivationnel », « prescription des TSN... ». Ces temps de formations ont rassemblé 53

participants : infirmiers, médecins, kinésithérapeutes, sage-femmes, diététiciens, podologues, pharmaciens et ostéopathes. L'évaluation révèle que la formation a répondu aux attentes pour 93% d'entre eux. A l'issue de la formation, 90% se sentent en capacité de mettre en place des ateliers en lien avec les facteurs de risque du cancer auprès des patients.

### 2. La mise en place d'actions de prévention des cancers pour les patients :

- Le CRES a accompagné les maisons de santé dans la mise en place d'ateliers sur les facteurs de risque des cancers auprès des patients. Les professionnels formés au RPIB ont utilisé les outils de cette technique dans le cadre de leurs consultations. 8 ateliers ont été réalisés sur différents thèmes, comme « l'exposition aux rayons du soleil », « la nutrition », « la prévention alcool et tabac », « alimentation et sport ».

- Les maisons de santé ont mis en place des actions de relais des campagnes nationales au sein de leurs structures ou hors les murs : le CRES a produit un guide méthodologique pour le relais des campagnes Octobre rose, Mars bleu, Mois sans tabac, Semaine européenne de la vaccination... Les maisons de santé ont réalisé 9 actions relais sur la période de deux ans, via des événementiels, des défis sportifs, des stands d'information...

80% des participants aux ateliers ont fait part de leur satisfaction. 67% d'entre eux indiquent avoir amélioré leurs connaissances sur le cancer après avoir participé, et 58% souhaitent modifier leurs comportements et leurs habitudes.

### 3. L'utilisation du dispositif « En patientant » :

« En patientant »<sup>(4)</sup> est à l'origine un projet de mise à disposition dans certaines maisons de santé de la région

d'un espace numérique de prévention, pour les usagers en salles d'attente, sous forme de bornes et de tablettes. Une application pour smartphone dédiée aux cancers a été créée et financée par la Région : « J'en apprend plus sur les cancers ». Elle a pour objectifs de sensibiliser aux facteurs de risque et de protection des cancers dans un format ludique.

Deux maisons de santé ont utilisé le kit de communication pour faire la promotion de l'application dans leurs salles d'attente et inciter les patients à la télécharger.

### 4. Elaboration d'un annuaire :

Un recensement des adresses utiles pour la prévention primaire, secondaire et tertiaire des cancers sur le territoire de chacune des maisons de santé a été réalisé, destiné aux patients et disponibles dans les salles d'attente.

Pour Hélène Milan, ce projet vient de se terminer, « mais beaucoup de travail reste à faire pour la prévention du cancer. Les professionnels des maisons de santé qui se sont largement mobilisés durant deux ans veulent continuer à le faire. Le récent appel à manifestation d'intérêt de la Région offre des perspectives. » Lancé en novembre dernier, l'AMI a pour objet d'identifier différents regroupements de professionnels de santé (maisons de santé, CPTS...) souhaitant s'engager pour la mise en place d'un programme d'actions sur la prévention et le dépistage des cancers. Il peut concerner la mise en place de formations, d'ateliers d'éducation pour la santé, d'actions relais des campagnes nationales, d'actions de dépistage... Les maisons de santé avaient jusqu'au 15 janvier 2023 pour se positionner. Un accompagnement des CODES, du CRES et du CRCDC est prévu pour les structures retenues.



## DE NOUVELLES HABITUDES POUR *une meilleure santé*

À Castellane et alentours, dans les Alpes de Haute-Provence, des patients atteints de maladie chronique ou d'affection longue durée bénéficient du bien-nommé programme « sport, santé, sourire ».

L'aventure commence en 2017. Convaincue que « *le sport est le premier traitement non médicamenteux et qu'il constitue une excellente prise en charge* », Nathalie Blanc, infirmière en maison de santé pluri-professionnelle (MSP) à Castellane, suggère à ses collègues, médecin généraliste, kinésithérapeute, diététicienne et psychologue, de mener une action commune pour sensibiliser les patients diabétiques aux bienfaits d'une activité physique adaptée. Forts de leur pluridisciplinarité, les cinq praticiens construisent alors un programme sur dix semaines, destiné à des petits groupes de quatre personnes comprenant un bilan locomoteur et des ateliers thématiques autour de la diététique, l'estime de soi, l'image de soi, le stress et l'activité physique. « *Au bout des dix semaines, les patients nous ont fait un retour très positif et ont demandé à poursuivre, sauf que je n'avais plus rien à leur proposer et pas de lieu adapté pour leurs pratiques. C'est de là qu'est née la 4S, pour que les efforts entamés puissent se prolonger au long cours* ». La 4S, c'est la section sport, santé, sourire créée avec la contribution de Cap'Verdon, Montagne et Partage, une association à présent labellisée première Maison intercommunale sport santé (MISS) des Alpes de Haute-Provence. Virginie Copin, professeure d'activité physique adaptée en est la directrice. « *Grâce à Nathalie Blanc, qui est à la fois la coordinatrice de la MSP et la présidente de la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé), nous sommes en lien étroit avec le corps médical* », témoigne-t-elle. Actuellement, sur les 90 adhérents de la MISS, un tiers est concerné par ces actions collaboratives.

C'est ainsi que chaque semaine, tout au long de l'année, des patients participent à des séances de gym douce au cours desquelles « *ils effectuent un travail d'équilibre, d'endurance et de coordination amené de façon plutôt ludique pour que chacun ait plaisir à venir* ». La marche est également recommandée, de façon plus ou moins active : « *le premier niveau, une heure de marche, comprend des dénivelés plats pour se déplacer, se rencontrer, se motiver et le deuxième niveau permet, sur une demi-journée, de découvrir un paysage qui sort du cadre aseptisé de la route et des pistes* ».



**Les patients nous ont fait un retour très positif et ont demandé à poursuivre**

Les autres possibilités hebdomadaires sont le renforcement musculaire « *plus statique, avec des agrès* » et l'aquagym, en période estivale. Le point d'orgue de l'année ? Une semaine complète d'évasion, en septembre, appelée « vacances à la maison » autour d'un parcours aventure et de sessions de rafting, de voile, de canoë. Ces sports pratiqués dans la mixité avec des personnes en parfaite santé, des touristes souvent, se déroulent dans une atmosphère bienveillante. Autre saison, autres couleurs : quand la neige est là et les conditions climatiques favorables, l'accompagnement en tandem-ski est une riche alternative. Confortablement assis dans un fauteuil sur châssis, les participants sont guidés en toute sécurité par des

pilotes à skis. Les sensations de glisse et de vitesse sont intactes.

Ainsi, la 4S est une belle façon de se remettre en jambes mais aussi de reprendre confiance : « *confiance en son corps et plus tard, en soi. Les personnes réalisent qu'elles font des choses qu'elles ne pensaient jamais pouvoir faire et parfois, quand elles doivent arrêter pour des raisons médicales ou familiales, elles se rendent compte à quel point ça leur manque* ».

Pour les plus valides qui ont la possibilité d'être réorientés vers des activités plus dynamiques, « *on bascule vers la « section séniors » ou on les dirige vers d'autres circuits. Nous sommes une passerelle, estime Virginie Copin, et surtout nous sommes heureux de savoir créer du lien social. Pour exemple, nous avons un groupe de dames qui ne se connaissaient pas et qui maintenant promènent leurs chiens ensemble, partent en vacances ensemble* ».

Du sport pour une meilleure santé, physique et mentale, mais surtout des sourires en pagaille, à n'en pas douter !

### *Contacts*

Virginie Copin,  
directrice MISS du Verdon -  
Association Cap'Verdon Montagne et  
Partage,  
[capverdon04@gmail.com](mailto:capverdon04@gmail.com)

Nathalie Blanc, infirmière en pratique  
avancée, coordinatrice MSP  
[n.blanc.ipa@gmail.com](mailto:n.blanc.ipa@gmail.com)

PRÉVENTION DANS  
L'OFFRE DE SOINSETP : UN PROGRAMME DE  
PRÉVENTION DES CHUTES CHEZ*Les personnes âgées à risque*

À Nice, la clinique médicale et de réadaptation Saint-Dominique a construit tout un programme d'éducation thérapeutique pour le patient âgé à risque de chute.

« Une chute est rarement un simple accident. Quand on cherche, on se rend compte qu'il y a un ou plusieurs facteurs de risques qui se sont cumulés et l'ont favorisée ce jour-là ». Le Dr Giovanna Ingenuo s'exprime en connaissance de cause : elle est médecin gériatre, coordonnatrice du programme antichute de la clinique Saint-Dominique à Nice, instauré en 2015. Convaincue que des prises de conscience sont nécessaires, elle insiste sur cet aspect : « Les personnes âgées sont souvent dans leurs petites habitudes et elles n'arrivent pas à analyser le fait que dans ces habitudes, il y a un mécanisme négatif qui se déclenche. Cependant, il n'y a pas de fatalité, il y a beaucoup de choses à faire pour diminuer le risque, on peut adapter ses lunettes, arrêter les somnifères, améliorer l'éclairage du salon, éviter la sédentarité en sortant faire ses courses... »

En entrant à Saint-Dominique, tous les patients âgés de 65 ans et plus font l'objet d'un bilan et dès lors qu'il y a un projet de retour de vie à domicile et pas de trouble cognitif sévère, le programme d'éducation thérapeutique est proposé, en six ateliers répartis sur trois après-midis par semaine. Celui-ci privilégie l'aspect convivial, l'échange, mais selon l'état de santé du patient, il peut aussi s'agir d'une prise en charge individuelle.

Le premier atelier concernant la physiologie de l'équilibre et les médicaments à risque est animé par un médecin. « On invite les usagers de soins à s'exprimer. Ce sont eux qui construisent la rencontre, le but étant qu'ils repartent avec des idées claires sur le sujet », explique le Dr Giovanna Ingenuo. Puis, c'est au tour du psychologue d'intervenir afin de les

aider à enclencher un mécanisme de résilience. À cette étape du processus, les participants sont invités à parler des émotions qui les traversent face à l'événement traumatique. « Il s'agit de témoigner de ses appréhensions et de sortir du syndrome post-chute et de la dépression qui s'installe », insiste le médecin. Ensuite, un professeur d'éducation physique adaptée explique les gestes adéquats pour se

Le but étant qu'ils repartent avec  
des idées claires sur le sujet

relever dans le cas d'une chute sans conséquence fracturaire. Il propose également plusieurs exercices simples d'équilibre. Lorsque la diététicienne intervient, le focus est porté sur la fonte musculaire due à la dénutrition : avec elle, les patients apprennent à enrichir leur alimentation en protéines et à distinguer les aliments qui peuvent leur apporter du calcium. Des conseils d'un ergothérapeute sur les possibilités d'aménagement du domicile et sur le choix de chaussures adaptées sont également donnés. Le dernier atelier consiste en une évaluation globale qui reprend toutes les thématiques sous la forme ludique d'un jeu de l'oie.

Dans cet établissement de 101 lits, avec 5 à 6 entrées et sorties par jour, une centaine de patients choisissent de participer chaque année au programme proposé. Une trentaine le suivent en entier avec beaucoup d'intérêt mais

l'implication de l'établissement sur ce sujet est telle que le nombre de participants n'est pas à la hauteur des espoirs. Il faut dire que la motivation est fluctuante d'un patient à l'autre, d'un jour sur l'autre. Elle est fonction de l'état de fatigue ainsi que des visites programmées par la famille.

« Les usagers de soins perçoivent ces ateliers comme quelque chose de facultatif. Il y a encore beaucoup de travail à faire pour les sensibiliser aux intérêts de cette médecine préventive », reconnaît avec regret Giovanna Ingenuo. À la sortie de clinique des patients, elle prend avec son équipe la peine d'écrire un courrier synthétique indiquant quels ateliers ont été suivis, espérant ainsi qu'un relais en ville pourra être effectué, avec des actes rétribués. C'est en effet à ce prix que les efforts initiés auront une véritable efficacité.

En février 2022, l'État s'est emparé de ces questions en instaurant un « Plan antichute des personnes âgées ». L'objectif de ce Plan est une réduction de 20% des chutes invalidantes et mortelles d'ici la fin de l'année 2024. L'ARS PACA et le CRES déploient actuellement un ensemble de mesures qui permettront entre autres de donner de la visibilité au sujet et de renforcer les équipes mobiles de gériatrie.

*Contacts*

Dr Giovanna INGENUO,  
Clinique Saint-Dominique  
18 Av Henry Dunant, Nice,  
Tél. 04 92 07 57 57  
<http://www.saintdo.com/>



## CPTS, COMME UNE IDÉE *de partages*

Pied au plancher depuis sa création en pleine crise sanitaire, la CPTS CEREBELLUM, communauté professionnelle territoriale de santé basée à l'Isle-sur-la-Sorgue-Cavaillon, n'a pas que pour mission de répondre aux urgences...

Instituées par un texte de loi de janvier 2016 en faveur de la modernisation de notre système de santé, les CPTS regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes. En 2020, la crise sanitaire a accentué leur raison d'être et engendré un véritable effet d'accélérateur sur leur création. C'est dans ce contexte qu'est née la CPTS CEREBELLUM.

Se déployant sur un bassin de 82.000 habitants, soit 18 communes des Pays de Sorgues-Luberon-Monts de Vaucluse, elle est composée de médecins, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes et autres professionnels tels que pédicures-podologues, sage-femmes, orthophonistes, diététiciennes, ostéopathes, psychologues... Au total, 115 adhérents sur les 600 professionnels de santé libéraux œuvrant sur ce bassin.

« Très vite, notre communauté a été sollicitée pour mettre en place des centres de dépistage Covid et des centres de vaccination. Ainsi, sur notre territoire, nous sommes devenus le chef d'orchestre pour répondre à la crise », se rappelle Iseline Rigé, infirmière libérale. « À cette époque, si chacun avait travaillé dans son coin, nous n'aurions pas pu créer trois centres de vaccination qui ont tenu 7 jours sur 7 pendant un an et demi ».

À l'origine vice-présidente de la CPTS CEREBELLUM, Iseline Rigé en est aujourd'hui la coordinatrice salariée à temps plein. Comme toutes les CPTS, sa structure doit répondre d'une part aux besoins en santé spécifiques du territoire identifiés par les professionnels de santé eux-

mêmes, d'autre part à des missions socles proposées en contrat tripartite avec l'ARS et l'Assurance Maladie. « Nous avons un rôle de coordination entre professionnels de santé libéraux et également avec tous les acteurs qui interviennent autour de la santé des patients », explique-t-elle. « Nous avons pour mission de fluidifier le parcours de soins, d'améliorer le lien ville-hôpital tout en contribuant à améliorer les conditions d'exercice des praticiens ». En formant une chaîne, il est possible d'apporter de nouvelles solutions pour les soins non programmés et les pathologies qui nécessitent une réponse rapide. Cela a un double effet : démultiplier les services rendus aux patients et sortir de l'isolement des professions touchées par le burn-out. « C'est un second souffle pour nos professions », reprend Iseline Rigé pour résumer les remontées des professionnels ayant participé à des actions menées par la CPTS.

### Réfugiés ukrainiens

Autre action, l'organisation de l'accueil sanitaire de réfugiés ukrainiens. « En mars dernier, les municipalités nous ont contactés pour nous prévenir qu'un bus de réfugiés arrivait sur notre territoire. En moins de deux semaines, nous avons participé à la gestion de deux centres d'hébergement accueillant 25 personnes à Cavaillon et 60 à la Fontaine de Vaucluse. Puis 12 réfugiés à Le Thor », se souvient-elle émue. « Cet accueil nous a demandé une grande adaptation. En organisant les check-up de santé, nous avons dû faire face à certaines pathologies qui existent encore en Ukraine mais peu chez nous. Par ailleurs, nous avons dû répondre aux besoins de santé

individuels et collectifs, rassurer sur les examens de santé nécessaires et les médicaments administrés qui ne sont pas les mêmes que dans leur pays. Il a fallu créer des cellules d'urgence médico-psychologique ». Cette mission très dense a nécessité de nombreux partenariats avec les professionnels de santé, les municipalités du territoire, les institutions, des traducteurs et des associations : CCAS, Croix-Rouge, Entraide Pierre Valdo, Mission de santé publique, PMI, cellule urgence médico-psychologique.

« Ces deux crises ont été un parfait exemple des défis que l'on peut surmonter en travaillant tous ensemble pour un objectif commun ».

Au-delà des urgences, la CPTS CEREBELLUM se construit. Pendant ce temps, partout en France, le maillage territorial des CPTS se poursuit.

### Dans l'œil du ministère

La ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, Agnès Firmin Le Bodo, termine actuellement la mission de « Tour de France des CPTS » qu'elle a lancée pour mesurer l'apport de ces communautés et identifier les facteurs clés de leur succès. Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est la CPTS CEREBELLUM qui sera auditionnée. Dotée d'un poste et demi de salariat, cette CPTS est porteuse du programme ICOPE, expérimentation conçue par l'OMS pour la prévention de la dépendance des séniors.

### Contact

Iseline Rigé, coordinatrice,  
CPTS CEREBELLUM,  
25 boulevard Paul Pons,  
Isle-sur-la-Sorgue  
Tél. : 07 86 95 17 28  
[contact@cpts-cerebellum.fr](mailto:contact@cpts-cerebellum.fr)

## SANTÉ : INTERMED AGIT AUPRÈS *des invisibles*

Les équipes d'infirmiers du réseau Intermed interviennent dans le domaine du soin des plus fragiles. En région, ce réseau soutenu par l'ARS travaille majoritairement sur les publics accueillis dans les résidences Adoma, mais avec d'autres bailleurs sociaux en Auvergne-Rhône-Alpes.



« Relier pour soigner », telle est la devise très signifiante du réseau Intermed. Ce réseau a été créé en 2008 à l'initiative d'Adoma, qui gère des résidences permettant de loger des personnes en grande difficulté et qui n'ont pas accès aux logements de droit commun. Au cœur de ce dispositif d'accompagnement, Intermed a été créé au départ pour aider les Chibanis dans leurs démarches d'accès aux droits. Très vite s'est posée la question de l'accès aux soins pour des personnes qui ne le demandaient pas forcément, en termes de soins somatiques mais aussi psychiques. Les infirmiers ont été amenés à découvrir des situations très complexes, avec des personnes qui souffrent d'isolement, de solitude et de précarité et qui de fait, se trouvent en rupture de soins. De cette expérience est né un accompagnement particulier, aux confins du social et du médical, avec des équipes d'infirmiers.

### A la croisée du social et du médical

Le Réseau Intermed est aujourd'hui présent dans 9 départements de la région Auvergne Rhône-Alpes et, depuis 2020, 4 départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Vaucluse, Var, Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes), avec notamment l'appui financier des ARS.

Avec Adoma en région, Intermed a étendu son domaine d'intervention auprès de nombreuses personnes que l'on qualifie désormais d'invisibles, des personnes seules la plupart du temps, des migrants vieillissants, avec des problématiques du grand âge démultipliées, des familles et toujours plus de femmes. Au fil des années, les besoins en accompagnement en santé mentale se sont faits plus prégnants. « Nous recrutons du personnel infirmiers ayant à minima une expérience

en psychiatrie, en tout cas dans l'accompagnement de personnes avec des troubles psy, explique Nathalie Martinez, coordinatrice régionale, ou ayant une expérience dans la coordination de parcours de soins. » Car l'idée, c'est bien de prendre en compte l'isolement et les ruptures de parcours de soins et de ne pas laisser les gens s'enfermer chez eux.



*Avant tout nous respectons la personne et son rythme.*

« Il est plus que jamais nécessaire de s'organiser pour identifier les situations à risque et tendre la main à ceux qui s'enferment dans leur logement ou leur pathologie ». Quelquefois ce sont les bailleurs sociaux, les partenaires locaux, les assistantes sociales, quelquefois des voisins qui n'ont pas vu ou entendu la personne depuis plusieurs jours, qui donnent l'alerte. Les infirmières alors peuvent intervenir au domicile de la personne pour prendre des nouvelles et relancer un parcours de soins, somatique ou psychique.

« Parfois cela prend énormément de temps pour entrer en contact avec les personnes et qu'elles acceptent de se soigner, explique encore Nathalie Martinez. Parfois les infirmières sont identifiées comme des sauveurs, parfois les personnes peuvent refuser le soin, parfois elles l'accepteront quelques années après. Il faut savoir mettre des accompagnements en veille, parce que la personne ne veut pas, ou qu'elle est partie au pays, ou qu'elle résiste

à certains changements et qu'il faut prendre son temps. On rouvrira le dossier quand elle reviendra dans la démarche de soin, mais avant tout nous respectons la personne et son rythme. »

### Un travail partenarial toujours plus développé

La démarche du soin par le lien invite tous les soignants à faire preuve de créativité et de patience. Différents outils sont employés, tant dans la démarche interindividuelle que dans l'atelier collectif. Des actions de dépistages relevant de la santé publique, cancers, diabète ou addictions, sont organisées avec un réseau partenarial élargi dans chaque département, avec des résultats tout à fait pertinents. Un petit déjeuner santé à Nice autour du diabète, des actions sur les infections sexuellement transmissibles pour les demandeurs d'asile... les équipes s'adaptent au public et à la demande. « Les infirmiers utilisent tous les outils à disposition pour essayer de rencontrer les personnes et les amener aux soins, quelles soient demandeuses ou pas, signalées ou pas, pour les accompagner dans le soin, ou faire médiation pour différents sujets. »

### Contacts

Réseau Intermed,  
Nathalie Martinez, Coordinatrice PACA  
Tél.: 07 64 61 66 04,  
[nathalie.martinez@intermed-asso.fr](mailto:nathalie.martinez@intermed-asso.fr)  
[www.intermed-asso.fr](http://www.intermed-asso.fr)

## AIDER LES COLLECTIVITÉS À METTRE EN PLACE *des îlots de fraîcheur*

Afin de faire face aux conséquences du changement climatique, les acteurs publics de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur cherchent à développer les îlots de fraîcheur dans les villes. Pour les aider dans cette démarche, le Fredon PACA a réalisé un guide méthodologique à partir de projets existants qui est disponible depuis le mois de janvier.

@Adobestock

Les vagues de chaleur de plus en plus importantes et fréquentes dans la région poussent les acteurs publics à améliorer le cadre de vie des usagers en agissant sur le terrain par le biais de la végétalisation en ville et la diminution des îlots de chaleur. Si de nombreux exemples d'aménagements favorables aux îlots de fraîcheur et des outils se multiplient au plan national, peu prennent en compte les spécificités locales. Dans le cadre d'un appel à projets, la Fédération régionale de défense contre les nuisibles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Fredon Paca), organisme à vocation sanitaire dans le domaine végétal, a répondu à ce manque grâce à une démarche en plusieurs temps. Avec comme objectif : accompagner au mieux chacun dans la mise en place d'actions pour qu'elles soient les plus efficaces possibles. « Les collectivités, petites ou grandes, souhaitent avoir à leur disposition un guide méthodologique sur les îlots de fraîcheur et des conseils pour instaurer notamment une gestion durable de leurs espaces verts, souligne Julia Gazagnaire, responsable du pôle Santé-Environnement au Fredon Paca. Nous sommes partis d'un diagnostic des actions qui existent et fonctionnent dans la région. Nous avons travaillé sur sept projets identifiés et représentatifs à raison d'au moins un par département. Nous avons établi un questionnaire détaillé et réalisé les interviews des référents techniques de ces projets. Tout ce processus nous a permis de recenser les leviers d'actions utilisés par les

collectivités et les changements de pratiques qui en découlent. »

### Des projets identifiés et un guide pratique

Les sept projets qui ont été retenus sont les suivants : les berges en mouvement à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) ; la friche paysagère à Gap (Hautes-Alpes) ; l'écoquartier à Volonne (Alpes de Haute-Provence) ; la forêt urbaine à Avignon (Vaucluse) ; l'ombrage, les flux d'air et la brumisation à Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes) ; les parkings végétalisés à Embrun (Hautes-Alpes) ; les ombrières technologiques à Fréjus (Var).



**Le but est de montrer que les actions sont réalisables et ne sont pas forcément de grande ampleur**

En analysant ces projets, cinq leviers d'actions ont été repérés pour réduire les îlots de chaleur (ICU) définis par un écart de température de l'air recensé entre une zone urbaine et ses extérieurs proches pouvant atteindre parfois plusieurs degrés. On note l'albédo (pouvoir réfléchissant) des matériaux, la gestion de l'eau, la quantité et la qualité de la végétation, la morphologie urbaine des quartiers ou des parcs, les conceptions bioclimatiques. Un éventail large qui offre de nombreuses pistes à explorer.

Ce travail du Fredon Paca a donné lieu à un guide pratique de trente pages, sorti en janvier, et actuellement en phase d'essaimage. Pratique et concret, il est destiné aux techniciens des communes afin qu'ils se l'approprient. Il reprend pour chaque projet une présentation identique sous forme de fiches didactiques, illustrées de photographies et commentées avec les points à retenir. Contexte, objectif, actions menées, ressources économiques engagées, surface, coût, suites à donner, tout est scruté et détaillé. « Le but est de montrer que les actions sont réalisables et ne sont pas forcément de grande ampleur, précise Julia Gazagnaire. Sur plusieurs projets, nous avons constaté que le choix était de garder la terre d'origine, un point positif car il permet de réduire les transports et évite d'avoir une terre inadaptée. Nous avons aussi tiré des conclusions en indiquant par exemple la liste des végétaux les plus appropriés en fonction des caractéristiques des sols. Pour avoir des îlots de fraîcheur pérennes, il est important d'avoir une diversité de plantes. » Avec ce guide, chacun peut ainsi agir à son niveau, localement et selon ses moyens.

### Contact

**FREDON PACA,**  
**Julia Gazagnaire,**  
**39 rue Alexandre Blanc,**  
**84000 Avignon,**  
**Tél. 04 90 27 26 70**  
**<http://www.fredonpaca.fr>**



## MAËLLE FRAYSSE, L'ÉCOLOGIE CHEVILLÉE AU CORPS

À 16 ans, Maëlle Fraysse, lycéenne en 1<sup>ère</sup> générale à Aubagne, est déjà très sensibilisée aux questions environnementales. Éco-déléguée dans son établissement, elle est également éco-ambassadrice, un dispositif mis en place par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« L'écologie est quelque chose de très ancrée dans ma famille et dans mon quotidien, souligne Maëlle Fraysse. À la maison, je fais attention au gaspillage, à la consommation d'eau, d'énergie et à la nourriture. Nous avons aussi un compost. Plus tard, j'aimerais faire de la biologie. Je ferai toujours en sorte que la question de l'environnement soit au cœur de ma vie, et si elle pouvait être au cœur de mon métier, ce serait encore mieux. Pour le moment, le sujet qui m'intéresse le plus est celui de la protection des végétaux et des animaux. » Mais à 16 ans, la jeune fille, élève au lycée Joliot-Curie à Aubagne, n'attend pas de pouvoir concrétiser ses rêves professionnels pour agir. Avec l'association zéro-déchet, elle participe déjà en famille au ramassage des déchets sur les berges de l'Huveaune ou dans les calanques. Et si vous lui parlez d'éco-anxiété, un phénomène qui touche une partie de la jeunesse, sa réponse fuse « J'ai suffisamment d'espoir pour ne pas être effrayée par l'avenir, confie-t-elle. On ne peut pas répondre à tous les enjeux environnementaux mais il faut agir par étapes. Je suis dans l'action, c'est ma façon de m'engager et c'est ce qui m'inspire. »

### S'impliquer concrètement

Déjà éco-déléguée au sein du lycée Joliot-Curie où elle participe au projet Jardin et biodiversité, Maëlle Fraysse a candidaté en octobre 2022 afin de devenir éco-ambassadrice (voir encadré), une façon de pousser plus loin son engagement pour la cause environnementale. Avec ce nouveau

rôle, elle espère avoir accès à des informations, des réseaux ou des associations du territoire qui pourraient l'aider à monter des projets. Et dans un second temps, disposer aussi de financements. « J'aimerais agir davantage et faire des choses pour mon lycée », confie-t-elle. En tant qu'éco-déléguée, elle est déjà active sur le tri des déchets, le recyclage du papier et la réduction du gaspillage alimentaire à la cantine. C'est donc tout naturellement qu'elle a suivi le webinaire intitulé « L'alimentation durable, ça vous parle ? » animé par l'Association pour le Développement de l'Éducation à l'Environnement (ADEE) basé dans le Var, le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé du Var (CoDES 83), dans le cadre de la campagne « Sensibilisation et accompagnement des lycéens, notamment les éco-ambassadeurs à l'alimentation durable ». Cette campagne est coordonnée par le GRAINE et le CRES. L'un de ses objectifs est de sensibiliser les éco-ambassadeurs à l'alimentation durable afin que chacun identifie des gestes et des choix à réaliser au lycée et dans sa vie quotidienne pour favoriser une alimentation saine et respectueuse de l'environnement. « Ce webinaire m'a appris des choses notamment sur le bilan carbone de la viande, précise Maëlle Fraysse. Aujourd'hui, j'aime trop la viande pour arrêter d'en manger complètement mais c'est déjà un premier pas de réduire sa consommation. Après cette visioconférence, les associations ont proposé de nous accompagner notamment sur le traçage des ingrédients afin d'avoir une cantine plus écologique. » C'est un des projets qui

pourrait se développer au sein du lycée Joliot Curie car être éco-ambassadrice n'est pas neutre et la jeune fille l'a bien compris. « Mon rôle c'est de faire le lien entre le lycée et la Région, je me sens comme une messagère, estime-t-elle. Ce serait bien de développer les échanges collectifs avec les autres jeunes engagés comme moi, car c'est dans le collectif que les actions se mettent en place. »



### Eco-ambassadeur, kézako ?

Être éco-ambassadeur, c'est agir concrètement pour le climat, la protection de l'environnement et le bien-vivre ensemble. Peuvent candidater, les lycéens et les apprentis des établissements publics et privés du territoire sur la base du volontariat et à raison de cinq personnes au plus par établissement. Leur vocation est de s'exprimer et agir sur les enjeux environnementaux au sein de leur établissement en menant des projets de développement durable, en participant à la commission restauration pour favoriser une alimentation plus saine et plus locale, en développant le dialogue pour promouvoir les bonnes pratiques... Leur statut et leur rôle est clairement précisé dans la charte <sup>(1)</sup> des éco-ambassadeurs établie dans le cadre des travaux du Parlement régional de la jeunesse.

<sup>(1)</sup>[https://www.maregionsud.fr/fileadmin/user\\_upload/1-FICHIERS/2-DOCUMENTS/Education-lycee-Formation/charte\\_eco\\_ambassadeurs.pdf](https://www.maregionsud.fr/fileadmin/user_upload/1-FICHIERS/2-DOCUMENTS/Education-lycee-Formation/charte_eco_ambassadeurs.pdf)

# WWW.MOUSKIT.ORG :

## LE KIT PÉDAGOGIQUE DE LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

SCIENTIFIQUE  
ET LUDIQUE



KIT PÉDAGOGIQUE DE LUTTE CONTRE UN  
MOUSTIQUE VECTEUR DE MALADIES :

**L'AEDES ALBOPICTUS,  
OU MOUSTIQUE TIGRE**

[www.mouskit.org](http://www.mouskit.org)

**Le Mouskit est un kit pédagogique de lutte contre l'Aedes albopictus, ou moustique tigre**, réalisé en 2020 par le Comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires - ARS PACA (financeur de l'outil) et ARS Occitanie, centre hospitalier du Pays d'Aix, villes d'Aix-en-Provence et de Marseille, régions académiques Occitanie et PACA, Conseil départemental du Var, CNEV/Vectopole, Graine Occitanie et EID Méditerranée. Son objectif est **d'améliorer les connaissances des 9-15 ans sur les moustiques et de promouvoir de nouveaux comportements individuels et collectifs**, dans une démarche scientifique et ludique.

Le moustique tigre est implanté en France dans 67 départements, dont les six de la région. Ressenti comme une nuisance par la population, il représente aussi un enjeu de santé publique car il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika (52 cas autochtones ont été détectés en 2022 en région).

Le kit est gratuit et s'adresse aux enseignants (écoles et collèges) et animateurs à qui il propose des outils clés en mains pour mettre en place des interventions, dans le cadre des programmes scolaires (les thématiques autour du moustique dans les programmes sont identifiées), de temps

d'activités périscolaires, d'animations pédagogiques. Il comprend :

- **11 fiches connaissances** : sur le moustique, les maladies vectorielles, la destruction des gîtes larvaires, la protection contre les piqûres...
- **11 activités pédagogiques** : comment reconnaître un gîte larvaire, créer un piège à insectes, le "jeu du chasseur de moustiques" et son diplôme, la chasse aux gîtes larvaires virtuelle, des quiz, des diaporamas pour les enseignants des cycles 3 et 4,
- **Un mode d'emploi** de l'outil et des pistes d'utilisation des contenus,
- **Une brochure** à remettre aux enfants à l'issue de l'intervention.

S'il s'adresse prioritairement à la communauté éducative, les élèves peuvent également utiliser une sélection d'outils et d'activités qui leur sont destinés dans l'onglet Junior du site : [www.mouskit.org](http://www.mouskit.org)

### Contacts

[lisbeth.fleur@cres-paca.org](mailto:lisbeth.fleur@cres-paca.org),  
[perrine.burdet@cres-paca.org](mailto:perrine.burdet@cres-paca.org)





# Espace CRES



## Campagne de communication régionale sur l'ETP : de nouveaux visuels disponibles

Les thèmes de la maladie d'Alzheimer, de la SEP, du cancer et de la stomie sont désormais évoqués, avec la signature "Je vis avec, et si on en parlait ?".

La campagne a pour objectifs de promouvoir l'éducation thérapeutique du patient auprès du grand public et des professionnels de santé, et d'orienter vers les quelque 300 programmes proposés en région. Créée en Occitanie, elle est proposée par le CRES, l'ARS et leurs partenaires depuis 2019. Elle déclinait jusqu'ici une série de portraits de patients autour de 6 maladies chroniques : asthme, diabète, obésité, maladie cardiaque, maladie rénale, et maladie respiratoire. Des affiches et brochures personnalisables sont à la disposition des professionnels de l'ETP de la région.

<https://www.cres-paca.org/publications-2/outils-pedagogiques-etudes-webinaires/campagne-regionale-de-communication-sur-leducation-therapeutique-du-patient>



## Journées de professionnalisation en santé environnementale : prochain module sur la qualité de l'air extérieur, 22 et 23 juin 2023

Pour renforcer les connaissances des professionnels et leur permettre de devenir des intervenants actifs dans le champ de

l'éducation à la santé environnementale, le CRES et le GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur proposent chaque année des journées de professionnalisation. Les dernières de l'année sont prévues sur le thème « qualité de l'air extérieur et santé environnementale », les 22 et 23 juin 2023.

Ces journées de professionnalisation s'adressent aux professionnels de la santé, de l'environnement, de l'éducation, du social.

Elles sont financées par l'ARS PACA dans le cadre du PRSE et sans coût pour les participants.

<https://www.cres-paca.org/actualites-du-cres/la-une/journees-de-professionnalisation-en-sante-environnementale-3modulesen2023>

Contact : [perrine.burdet@cres-paca.org](mailto:perrine.burdet@cres-paca.org)



Des remarques ou des suggestions sur le contenu du bulletin ?

Merci de répondre au questionnaire de satisfaction en ligne :

[https://fr.surveymonkey.com/r/evaluation\\_bulletin\\_cres](https://fr.surveymonkey.com/r/evaluation_bulletin_cres)



## ETP : les dates de nos prochaines formations

- Mettre en place une démarche d'ETP : 6-7-8 septembre et 2-3-4 octobre 2023, au CRES, Marseille
- L'entretien motivationnel : 28-29 juin 2023, au CRES, Marseille
- La coordination d'un programme éducatif : 13-14-15 novembre et 12-13 décembre 2023 au CRES, Marseille
- L'annonce d'une maladie chronique : 18-19 décembre 2023, au CRES, Marseille
- Méditation et ETP : 18-19 septembre et 19 octobre 2023, au CRES, Marseille

Voir toute l'offre de formations :

<https://www.cres-paca.org/formations-du-cres/education-therapeutique-du-patient--loffre-de-formationen-en-cours>

Contact : [jaqueline.rius@cres-paca.org](mailto:jaqueline.rius@cres-paca.org)



## Vaccination : nos prochains webinaires

Les deux prochains webinaires de l'année sont prévus sur les thèmes suivants :

- Comment appliquer les recommandations vaccinales dans la pratique quotidienne ?

Un nouvel outil d'aide à la décision vaccinale, Pr Jean-Louis Koeck, Val de Grâce, Fondateur de Mesvaccins.net, le jeudi 21 septembre 2023 de 11h à 12h

La vaccination des femmes enceintes, Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard Lyon1, Haute Autorité de santé, le mardi 17 octobre 2023, de 11h à 12h

Financés par l'ARS PACA, ces webinaires sont sans coût pour les participants.

<https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/vaccination/nos-activites-en-vaccination/vaccination--4-webinaires-pour-les-professionnels-en-2023>

Contact : [lisbeth.fleur@cres-paca.org](mailto:lisbeth.fleur@cres-paca.org)



## Kit Cap : un projet de promotion de la santé en milieu scolaire et de réduction des inégalités de santé

Le CRES et son partenaire la chaire Unesco EducationS & Santé viennent de publier un rapport sur la contribution des écoles et des établissements scolaires à la réduction des inégalités sociales de santé.

Ce rapport offre une synthèse des connaissances sur la promotion de la santé en milieu scolaire et leur impact sur les inégalités de santé. Il vise à identifier les aspects-clés de la contribution des établissements scolaires à la réduction des inégalités de santé. Il constitue la toile de fond d'un processus de coproduction qui permettra aux acteurs de la promotion de la santé en milieu scolaire de développer et d'enrichir leurs approches et leurs pratiques.

Ce projet est intitulé Kit CAP : Kit de développement des CAPacités des écoles et établissements scolaires et des collectivités pour la réussite éducative et l'équité en santé.

Afin d'exploiter les données contenues dans ce rapport, le déploiement d'un dispositif régional est en cours.

<https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-et-promotion-de-la-sante/nos-activites-en-education-et-promotion-de-la-sante/kit-cap>

Contact : [cecile.chaussignand@cres-paca.org](mailto:cecile.chaussignand@cres-paca.org)

## BILAN DE SANTÉ EN ÉCOLE MATERNELLE

« *Eval Mater* » :

### UN OUTIL DE DÉPISTAGE DES TROUBLES NEURODÉVELOPPEMENTAUX ET SENSORIELS DE L'ENFANT

Un article de Marie Jardin, chargée d'études à l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur.

#### Une démarche initiée il y a plus de 20 ans

Élaboré en 2003 sous la coordination scientifique de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Provence-Alpes-Côte d'Azur, le bilan de santé « Eval Mater » est le fruit d'une collaboration entre les médecins responsables des services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) des six départements de la région, l'équipe de neurologie pédiatrique de l'hôpital de la Timone / Centre de référence des troubles de l'apprentissage à Marseille (Pr Josette Mancini, Dr Catherine Pech et Florence George), le Dr Florence Brun-Hénin (Hôpitaux de Provence), le Pr Stéphane Roman (Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille) et Mmes Beauparlant-Leroi et Fiet (PMI - conseil départemental des Bouches-du-Rhône). Ce bilan de santé, réalisé auprès des enfants âgés de 3 ans et demi à 4 ans et demi des écoles maternelles de la région, vise à recueillir des informations sur leur milieu et leurs habitudes de vie (parents, fratrie, mode de garde...). Sur le bilan clinique, il permet de vérifier le calendrier vaccinal, le développement staturo-pondéral (avec la mesure du poids et de la taille de l'enfant) ainsi que les résultats issus d'un dépistage des troubles sensoriels (visuels et auditifs), des troubles du langage (maîtrise du langage oral, articulation, compréhension et expression) et des troubles psychomoteurs (contrôle postural, coordination motrice, habiletés spatiales, graphisme).

Depuis 2005, il est utilisé en routine par l'ensemble des équipes de PMI des six départements de la région. Son objectif est de repérer les enfants à risque de troubles neurodéveloppementaux, et de les orienter vers une consultation spécialisée. Ainsi l'enfant pourra bénéficier d'une prise en charge précoce avant que des troubles d'apprentissage

ou sensoriels durables ne s'installent et des aménagements pédagogiques pourront ainsi lui être proposés en soutien.

L'animation régionale menée par l'ORS permet de maintenir la dynamique du projet et de l'améliorer et l'enrichir au fil du temps.

#### Un bilan de santé utilisant des outils harmonisés et des méthodes de dépistage standardisés

Le dépistage des troubles du langage et des troubles psychomoteurs s'appuie sur une grille d'évaluation standardisée, créée par l'équipe du Centre de référence des troubles de l'apprentissage (service de neurologie pédiatrique de la Timone) à Marseille. Les performances de ces tests ont été évaluées à partir de bilans de référence et validées par une publication scientifique<sup>(1)</sup>.

La passation s'appuie sur des outils (puzzles, images, cubes...) qui permettent de réaliser les différentes épreuves constituant les items du bilan des troubles du langage et psychomoteurs.

Le dépistage des troubles visuels et auditifs s'appuie sur des préconisations formulées en s'appuyant sur une synthèse des données d'expertise et des recommandations en France relatives à ces dépistages, sur l'avis d'experts et sur les pratiques des différentes équipes de PMI de la région. La mise en place de ces préconisations sur l'ensemble de la région permet l'harmonisation des outils utilisés et du protocole de passation dans le cadre des dépistages des troubles sensoriels.

#### Des outils de communication à destination des familles

Afin de mieux informer les familles de la venue des services de PMI dans les écoles maternelles dans le cadre du bilan de santé Eval Mater, des supports communs à l'ensemble des départements de la région ont été développés : une brochure d'information à remettre aux familles présentant le rôle et les missions des services de PMI, la composition des équipes de PMI, le contenu du bilan de santé, l'intérêt des dépistages effectués et l'identification du service de PMI concerné ainsi qu'une affiche à rendre visible dans les écoles.



<sup>(1)</sup> Mancini J. et al. EVAL MATER : proposition d'une évaluation pédiatrique des compétences langagières et psychomotrices lors du 1er bilan de santé en école maternelle. Archives de Pédiatrie 2008;15:397-405. DOI:10.1016/j.arcped.2008.01.016

### Des outils pédagogiques et des formations à destination des professionnels de santé

Des formations à la passation des différents tests de dépistage présents dans le bilan de santé Eval Mater, à destination des professionnels de santé (médecins, infirmier-e-s, puéricultrices...) des services de PMI réalisant les bilans de santé dans les écoles maternelles, sont proposées afin d'actualiser leurs connaissances théoriques et de les accompagner dans leurs pratiques (déroulé de la passation, cotation des différents items, orientation vers un spécialiste).



Six films pédagogiques sur le bilan de santé Eval Mater, produits par Crealis Medias et l'ORS, ont été réalisés en 2021 et 2022 par Valeria Lumbruso grâce au soutien financier de l'ARS Paca : un sur le dépistage des troubles visuels, un sur le dépistage des troubles auditifs, deux sur le dépistage des troubles du langage et deux sur le dépistage des troubles psychomoteurs. L'objectif de ces films est de fournir des éléments pédagogiques aux équipes de PMI réalisant des bilans de santé dans les écoles maternelles afin de les aider dans la passation du bilan de santé « Eval Mater ».

En 2022, 16 « ambassadeurs » Eval Mater ont bénéficié d'une formation

pilote, co-organisée par l'ORS et l'Académie du développement de l'enfant (Acadeven), articulée autour de ces films pédagogiques, de classes virtuelles (formation en direct à distance) alternant contenu théorique et analyse de situations pratiques, d'un e-learning sur la vision et d'une journée de retour d'expérience en présence des experts mobilisés sur chacune des thématiques, riche en échanges et en partage entre les différents professionnels de santé des services de PMI.

La démarche « Eval Mater » a inspiré d'autres départements et régions à la recherche d'une harmonisation des pratiques dans la réalisation du bilan de santé dans les écoles maternelles de leur territoire. Des formations vont ainsi être menées auprès de professionnels de santé des services de PMI du département de l'Aude et de la Martinique en 2023 et peut-être d'autres à venir.

#### Un outil de dépistage individuel mais également un outil de santé publique

Au-delà du suivi médical individuel de l'enfant, ce bilan de santé s'avère être un véritable outil d'observation de santé publique.

Devant un manque de données sur la santé des enfants soulevé depuis de nombreuses années, les informations recueillies dans le cadre des bilans Eval Mater peuvent permettre d'y pallier et de faire un état des lieux sanitaire de cette population.

Deux enquêtes transversales ont ainsi été réalisées en 2003 et en 2009-2010 auprès d'échantillons représentatifs d'enfants de 3 ans et demi à 4 ans et demi de la région. Celles-ci ont notamment permis de montrer une forte hétérogénéité de la prévalence des troubles de la vision et des troubles auditifs du fait de l'utilisation de tests différents nécessitant une harmonisation des pratiques pour le dépistage de ces troubles.

Ces enquêtes ont également permis d'évaluer les problèmes de poids (insuffisance pondérale et obésité), et les couvertures vaccinales pour les différentes vaccinations infantiles.

Afin d'actualiser ces données, l'ORS mène actuellement une étude de faisabilité pour la mise en place d'une nouvelle enquête régionale en 2024-2025. L'ensemble du bilan de santé étant à ce jour standardisé, cette enquête permettrait d'évaluer l'état de santé des enfants de 3 ans et demi à 4 ans et demi, au travers d'indicateurs sur les problématiques de poids (insuffisance pondérale, surpoids et obésité), les couvertures vaccinales et la fréquence des différents troubles (visuels, auditifs, langage et psychomoteurs) au travers des informations recueillies dans le bilan de santé Eval Mater, d'en suivre les évolutions et d'identifier d'éventuelles disparités territoriales.



#### Plus d'informations :

Eval Mater  
[www.orspaca.org/eval-mater/](http://www.orspaca.org/eval-mater/)

Observatoire Régional de la Santé  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
[www.orspaca.org/](http://www.orspaca.org/)

#### Contact

Marie Jardin,  
ORS PACA  
[marie.jardin@inserm.fr](mailto:marie.jardin@inserm.fr)



#### POUR PUBLIER DANS CETTE RUBRIQUE :

Vous êtes un acteur de la prévention et souhaitez témoigner, faire un retour d'expérience, partager vos réflexions ? Cette rubrique est à votre disposition. Faites-nous part de vos suggestions au : 04 91 36 56 97 ou par mail : [lisbeth.fleur@cres-paca.org](mailto:lisbeth.fleur@cres-paca.org)

# JE VIS AVEC SON ALZHEIMER ! ET SI ON EN PARLAIT ?

Geneviève,  
82 ans vit  
avec la maladie  
d'Alzheimer  
de Pierre  
depuis 9 ans.

**MON-ETP.FR**

TROUVER LE PROGRAMME  
PROCHE DE CHEZ MOI



**AVEC L'ÉDUCATION  
THÉRAPEUTIQUE  
J'AMÉLIORE MON QUOTIDIEN !**

**PARLEZ-EN À VOTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ**